

GILLES COTTET, DIRECTEUR DE STA SA

## « UNE OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE POUR LES RMV »



**Didier Planche** – [didier.planche@bluewin.ch](mailto:didier.planche@bluewin.ch)  
Directeur de la publication

« Ce projet de loi offre à la plupart des sociétés de remontées mécaniques valaisannes l'opportunité exceptionnelle de mettre en place un modèle d'affaires viable, qui leur permettra d'envisager l'avenir avec sérénité. Celui-ci se focalise sur une refonte structurelle, impliquant des fusions, ou des regroupements, autour d'une société d'exploitation en charge de la gestion, par exemple », analyse Gilles Cottet, qui souligne les conditions particulièrement strictes pour obtenir une aide financière, notamment en matière de chiffre d'affaires et d'EBIDTA,

et ceci dans le seul souci de ne pas gaspiller le subventionnement, mais au contraire de l'utiliser à bon escient pour construire sur le long terme. « En amont de ce projet de loi se profile une véritable prise de conscience des acteurs du secteur pour qu'ils soient plus efficaces dans leur gestion et gouvernance, de même qu'innovants dans leurs prestations, tout en ac-

ceptant de tourner le dos aux méthodes du passé qui ont fait leur temps. Ceux qui ne le comprendront pas, disparaîtront », souligne le dirigeant de STA SA. Grâce à ce modèle de soutien, les RMV auront enfin les moyens financiers de concurrencer les sociétés de remontées mécaniques des pays voisins, comme l'Autriche l'Italie, ou la France, et même d'autres cantons suisses, en renouvelant leurs installations et en optimisant leurs modes de fonctionnement. « Il s'agit d'un enjeu primordial

pour le Valais, sachant que l'économie touristique représente l'une des composantes prépondérantes de son PIB. Et puis, phénomène tout aussi important, l'esprit de clocher autour de chaque installation commence à s'estomper grâce à la motivation et à la mobilisation que suscitent les opportunités du projet de loi », observe Gilles Cottet, qui se réjouit que le secteur puisse enfin progresser... pour gagner.

### STA SA EN QUELQUES MOTS

Employant une quarantaine de collaborateurs, dont cinq apprentis, et réalisant un chiffre d'affaires (CA) annuel de sept millions de francs, STA SA offre des prestations techniques dans les transports à câbles et la maintenance industrielle (25 % du CA), le service après-vente des dameuses de pistes et la maintenance des véhicules spéciaux (25 % du CA), de même que dans la construction métallique (30 % du CA). Elle commercialise aussi des consommables pour les remontées mécaniques, ainsi que des équipements de prévention des risques naturels et d'aménagement des domaines skiables, tout en assurant la logistique et les achats pour le groupe Téléverbier (15 % du CA). Si STA SA est encore active dans l'industrie, l'hydro-électricité et les clients locaux, le 80 % du volume d'affaires est réalisé hors groupe, majoritairement auprès d'une dizaine d'exploitants importants du secteur des remontées mécaniques. Se définissant comme « une entreprise générale au service des métiers de la montagne », la PME est certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et Valais Excellence.



**Gilles Cottet** : « L'esprit de clocher autour de chaque installation commence à s'estomper. »